



Conservatoire des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon



Rapport d'activités

2010

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 2010 Année internationale de la biodiversité : | |
| Bilan des actions du CEN L-R en région | 2 |
| XVI ème congrès des conservatoires à Montpellier | 3 |
| Echos des espaces naturels gérés | 4 |
| Les actions et programmes en faveur des espèces | 5 |
| Le programme Life + LAG' Nature | 8 |
| Natura 2000 | 9 |
| L'Agri-environnement | 10 |
| Amélioration des connaissances sur la nature et les paysages | 12 |
| Animation de réseaux | 14 |
| Animation, communication et valorisation des actions ... | 16 |
| Rapport d'activités du CDSL | 17 |
| Vie associative | 18 |
| Budget, formation, accueil de stagiaires | 19 |

PRÉAMBULE

En 2010, nous avons célébré de la bonne manière, l'année internationale de la biodiversité, en co-organisant avec notre fédération le 16ème congrès des CEN au Corum de Montpellier sur le thème de « *prendre soin de la nature ordinaire* » empruntant le titre de l'ouvrage d'une sociologue modeste, Catherine Mougenot.

La nature ordinaire, c'est celle qui nous entoure, qui nous est familière et c'est celle sur laquelle s'investissent les CEN depuis leur création, au début des années 80. Avec quelques 600 participants nous avons, du 4 au 7 novembre 2010 au travers des regards croisés de grands témoins, de conférences techniques thématiques et d'ateliers, fondé une perception de cette nature qui ne peut plus être un simple objet qu'on exploite sans limite, mais devient un sujet dont il convient de prendre soin au sens de l'éthique du « *care* » anglais.

On pourrait en retenir :

- l'idée de la mise en œuvre d'un compagnonnage à construire entre espaces naturels pour former de jeunes diplômés « compagnons » à une culture naturaliste exigeante,
- la nécessité de se donner les moyens avec l'éducation et le renforcement de la démocratie d'être vigilants vis-à-vis de la marchandisation du vivant et de la nature.

2010, c'est aussi le vote par les deux Assemblées de la Loi Grenelle II apportant, par un agrément spécifique conjoint Etat-Région, une reconnaissance institutionnelle des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels « dans leur contribution à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional » (art. L. 414-11).

Comme chaque année, nous avons eu une activité soutenue (près de 4 700 jours de travail), autour de programmes à dimension régionale comme le LIFE Lag'Nature et interrégionale comme le plan Loire grandeur nature sur le Haut bassin versant lozérien de l'Allier que nous conduisons avec le CDSL. Nous avons, au travers du programme RhoMéo pour un observatoire de l'évolution des zones humides sur le bassin hydrographique Rhône Méditerranée, du plan Rhône et pour la conservation des prairies de fauche de l'Aubrac dans le cadre de la DATAR Massif Central, montré la capacité des CEN comme réseau de compétences, à monter des programmes à des échelles biogéographiques pertinentes pour la sauvegarde de la biodiversité. Dans le même souci mais localement, nous poursuivons cet objectif avec autant d'efficacité en co-gérant des sites avec les collectivités, la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon et le site des Salines de Villeneuve-lès-Maguelone propriété du Conservatoire du Littoral, en constituant les sites phares.

Comme chaque année, toute cette activité n'a pu se développer que grâce au soutien d'un grand nombre de partenaires, plus d'une cinquantaine autour de L'Etat, de l'Europe, de la Région L-R, des Départements et des Agences de l'Eau. Qu'ils soient ici tous vivement remerciés.





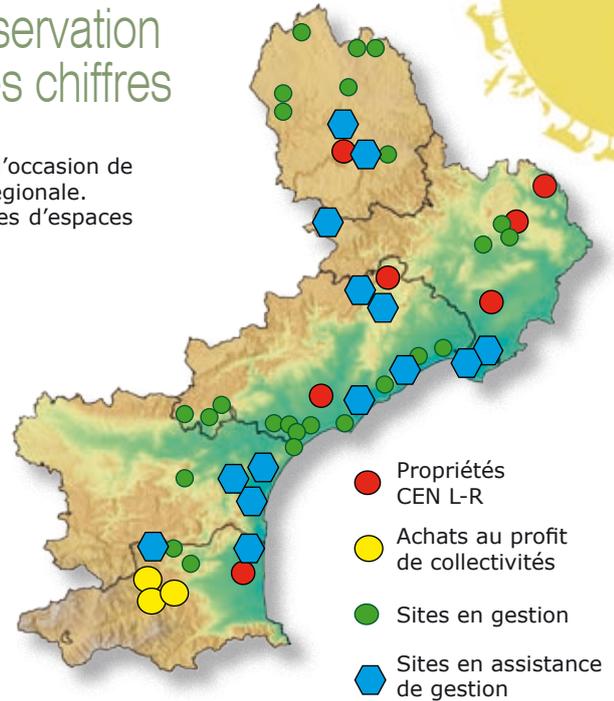
Les actions du CEN L-R en faveur de la conservation de la biodiversité régionale : bilan et quelques chiffres

L'année 2010, consacrée «Année internationale de la biodiversité», nous offre l'occasion de faire un bilan synthétique de l'action du CEN L-R en faveur de la biodiversité régionale. Nous proposons de le faire au travers des grandes missions des Conservatoires d'espaces naturels : la maîtrise du foncier, la connaissance, la gestion, la valorisation.

La maîtrise foncière et d'usage

Comme pour tous les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN), la maîtrise foncière et d'usage est une préoccupation importante du CEN L-R depuis sa création en 1990. C'est ainsi que parmi les premières actions menées par le CEN L-R figure l'achat en propre de 55 ha dans les Gorges du Gardon et l'acquisition au profit du Département des Pyrénées orientales et de 3 communes de 3 450 ha de terrains grâce au programme européen «ACE Pyrénées» qu'il a monté et piloté entre 1993 et 1997. Ces actions ont permis de préserver de manière pérenne des sites emblématiques du Gard et de la Haute montagne pyrénéenne.

Parallèlement, la concertation menée avec des propriétaires et gestionnaires de sites à enjeux forts pour la biodiversité a abouti à plusieurs conventions de gestion ou d'assistance. Elles ont permis de démultiplier fortement l'aire d'intervention du CEN L-R (voir tableau ci-dessous).



| Mode d'intervention | Surface (hectares) |
|---|--------------------|
| Acquisition en propre | 130 |
| Programme de maîtrise foncière au profit de collectivités | 3 450 |
| Convention de gestion (dont 1300 ha par le CDSL) | 2 700 |
| Convention d'assistance au gestionnaire ou propriétaire | 70 000 |

Concernant la flore, le CEN L-R intervient dans la gestion directe de sites abritant une vingtaine d'espèces protégées dont 4 en danger d'extinction (*Marsilea strigosa*, *Sternbergia colchiciflora*, *Iris xyphium*, *Ophrys tenthredinifera*...)

Nous avons synthétisé dans le tableau ci-dessous quelques chiffres sur les habitats et les espèces concernés par les actions du CEN L-R. Ce tableau montre la forte implication du CEN L-R dans la conservation de la biodiversité régionale.

Les actions en faveur des habitats naturels et des espèces

Habitats naturels

L'action du CEN L-R est menée essentiellement au travers de la mise en oeuvre de Natura 2000 et concerne trois axes d'intervention :

- l'amélioration de la connaissance des habitats naturels (caractérisation, suivi...)
- l'assistance aux collectivités territoriales animatrices de sites Natura 2000 dans la gestion des espaces naturels.
- l'appui pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000.

Espèces de la faune et de la flore

Pour la faune, le CEN L-R participe à différents plans de restauration d'espèces animales menacées et en danger :

- l'Aigle de Bonelli (coordination du plan national d'action)
- la Cistude d'Europe (coordination en région du plan de restauration),
- l'Outarde canepetière et les Larolimicoles de la façade méditerranéenne (plans d'actions régionaux)

| Habitat et espèces concernés | Nombre |
|---|--------|
| Habitats d'intérêt européen | 28 |
| Habitats déterminants ZNIEFF | 36 |
| Espèces d'intérêt européen | 193 |
| Espèces protégées en France | 332 |
| Espèces protégées en Languedoc-Roussillon | 29 |
| Espèces déterminantes ZNIEFF | 362 |

Cette contribution du CEN L-R à la conservation de la biodiversité régionale fait partie intégrante des conventions d'objectifs signées avec l'Etat, la Région, les Départements (Hérault et Gard). Elle n'a été possible que grâce au soutien financier de ces partenaires avec l'Europe, les Agences de l'eau (Rhône Méditerranée, Adour-Garonne, Départements...).

Le CEN L-R devrait être en mesure de renforcer cette contribution avec l'agrément Etat-Région prévu par la loi Grenelle II.

XVIème Congrès des Conservatoires d'espaces naturels

« Prendre soin de la nature ordinaire »

du 3 au 7 novembre 2010 Le Corum de Montpellier



Ce congrès, organisé par le CEN L-R et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) a réuni plus de 600 participants dont un peu plus d'un tiers de personnes extérieures au réseau. Ceux-ci, tout en réfléchissant aux soins à prodiguer à la nature ordinaire, ont pu apprécier aussi le grand soin

apporté à la préparation de ce congrès.

Les réflexions autour du thème central «prendre soin de la nature ordinaire» ont, dans un premier temps, été éclairées par les regards croisés de cinq grands témoins, venus d'horizons divers (philosophie, économie, sociologie, gestionnaire de Parc Naturel Régional, Education à l'environnement). Elles se sont poursuivies ensuite dans quatre ateliers thématiques.

- **Atelier A : Participer aux nouvelles formes d'actions collectives.**
- **Atelier B : Prendre soin de la biodiversité pour valoriser le territoire.**
- **Atelier C : Les connaissances naturalistes pour orienter et évaluer les objectifs de gestion.**
- **Atelier D : Le développement de compétences et de nouveaux métiers de la nature.**

- Le possible accord de branche professionnel peut constituer une avancée importante à condition que les valeurs portées par les CEN y soient bien intégrées.
- Dans ce contexte, les sites des CEN apparaissent encore plus comme démonstratifs, à mettre en réseau susceptibles de constituer des cadres de références pour des démarches d'échanges et de mutualisation comme celles évoquées à plusieurs reprises lors de précédents congrès ou de séminaires des CEN visant à mettre en place un dispositif de compagnonnage en relation avec la formation d'experts naturalistes.

Le glissement des mots en une trentaine d'année est important depuis la référence à la nature à celle de la biodiversité puis récemment, aux services écosystémiques dont on peut craindre les dérives vers la monétarisation puis la marchandisation de la nature et l'instrumentalisation des acteurs.

Ainsi, il a été dit qu'il fallait « se préparer à la barbarie qui vient... » en percevant les risques d'une nouvelle «ère» autour de cette marchandisation et en se donnant les moyens avec l'éducation et le renforcement de la démocratie, d'être vigilant.

Les principales conclusions et recommandations

- En termes de recommandations et positionnement pour les CEN, la modestie, l'adaptation et la souplesse ont été fréquemment citées comme des qualités pour agir et prendre soin de la nature.
- Il paraît préférable de préparer des cadres et des principes plutôt que de fixer des objectifs à atteindre. Il faut agir le plus tôt possible en amont et l'inscription des projets dans le temps est essentielle pour les réussir.
- La nécessité de se projeter sur des territoires en intégrant des données économiques et sociales et les systèmes de production constitue une nouvelle donne qui se présente avec un besoin d'animation-conseil sur la biodiversité vers des groupes socio-économiques.
- L'importance de la représentation de nos connaissances via les dispositifs comme le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) a été soulignée. Les CEN ont une carte importante à jouer autour de la construction d'un système d'information commun pour la promotion de leurs connaissances et de leurs compétences.
- La promotion de l'éducation à l'environnement et de la culture naturaliste au travers de formations exigeantes, l'intégration des savoirs locaux ou citoyens mais en veillant à assurer l'amélioration de la formation des citoyens et non leur instrumentalisation, sont des conditions d'une meilleure prise en compte de la biodiversité.



Un moment de partage, de convivialité et... d'émotion aussi

Pour agrémenter le côté toujours très sérieux des séances tant en commissions qu'en ateliers ou en plénières, un congrès des conservatoires est toujours ponctué de moments plus chaleureux, voire festifs. Cela a été le cas aussi à Montpellier avec :

- la *Buffet des Terroirs*, qui a permis à chacun de découvrir les richesses et spécialités gustatives de nos régions,
- la soirée de gala, qui a été une autre occasion de partager ses idées moins formellement et dans une ambiance musicale,
- la découverte, samedi, des richesses naturelles et culturelles de la région (sorties - nature et soirée au Domaine d'O).
- les expositions : Univers d'eau douce (CG 34), la biodiversité de vos quartiers (Ville de Montpellier), le Mur-d'images de Philippe Martin, le premier concours photos des CEN avec une mention particulière pour l'équipe du CEN Midi-Pyrénées !

Sans oublier les moments d'émotion, lors de la remise des *Pensées sauvages* à Maryse Arditi et à Marcel Cruveillier, administrateurs, respectivement, des CEN Languedoc-Roussillon et Limousin.



Les comptes rendus de ces riches débats sont disponibles sur le site de la Fédération www.enf-conservatoires.org et prochainement sur le site du CEN L-R. 2 *Lettres des CEN* spéciales congrès ont été également publiées (octobre 2010, et avril 2011).

Un grand merci à tous nos partenaires financiers : Europe (FEDER), DREAL, Région, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Département de l'Hérault, Montpellier Agglomération, Ville de Montpellier, CNRS - CEFE, Université de Montpellier 2, EDF, Crédit coopératif, Domaine d'Ô... et aux nombreux bénévoles.





Réserve Naturelle GORGES DU GARDON

La réserve naturelle régionale des gorges du Gardon couvre 491 ha de terrains, au cœur du massif du Gardon. Depuis sa création en 2001, sous le statut de réserve volontaire, elle est gérée conjointement par la commune de Sanilhac-Sagriès et le CEN L-R. Depuis 2005 et la mise en place du statut de réserve naturelle régionale, la Région Languedoc-Roussillon en est l'autorité de tutelle et le principal financeur.



Validation du second plan de gestion (2010-2014)

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et le Comité Consultatif de la réserve ont validé le nouveau plan de gestion, qui couvre la période 2010-2014.

Ce document de référence pour les co-gestionnaires liste 112 actions à conduire dans cette période, dans des domaines aussi variés que la gestion et la connaissance des patrimoines naturel et culturel, l'édu-

cation à l'environnement, la police de la nature ou la gestion administrative.

Les enjeux de conservation du patrimoine naturel identifiés comme prioritaires pour ce plan sont :

- la préservation de la quiétude des falaises, en tant qu'habitat de grands rapaces ;
- la restauration de pelouses sèches, habitats naturels en forte régression en région méditerranéenne et habitats d'espèces d'oiseaux et d'insectes patrimoniaux ;
- la préservation de la quiétude des grottes, en tant qu'habitats de chiroptères ;
- le confortement du vieillissement, jusqu'à la sénescence, de la Chênaie verte.

L'étape finale de cette procédure est attendue en début d'année 2011, avec l'approbation du plan par la Région.

La mise en œuvre des premières actions du nouveau plan de gestion : amélioration des connaissances relatives à l'entomofaune, aux arachnides et au milieu souterrain

Les premières actions engagées concernent l'amélioration des connaissances du milieu souterrain et des groupes faunistiques non inventoriés ou peu connus sur la réserve comme l'entomofaune et les arachnides.

Parmi les opérations de diagnostics et de suivis écologiques, le programme d'action 2010 comportait les opérations suivantes :

- le lancement d'une étude biospéléologique et climatologique sur 5 ans, dans 2 cavités de la réserve, confiée à l'Association Spéléologique Nîmoise,
- la mise en œuvre de prospections et de suivis concernant les papillons de jour, les orthoptères et les araignées.

Ces prospections, réalisées en régie par Maxime GAYMARD, technicien affecté à la réserve, ont permis de :

- compléter la connaissance acquise avec pas moins de 197 nouvelles espèces pour la réserve, dont 4 espèces déterminantes ZNIEFF,
- produire des données qui contribuent à un observatoire national porté par le Muséum d'Histoire Naturelle,
- former une bénévoles aux techniques d'inventaire et de suivi.

Signalons que ces inventaires ont été réalisés avec l'aide de Sophie PREAULT et Fabien LEPINE, bénévoles.



Une nette augmentation de la participation aux animations

En 2010, le programme d'animations a été sensiblement modifié pour permettre :

- une augmentation du nombre de manifestations programmées (13 contre 9 en 2009),
- une diversification de l'offre (nouveaux thèmes, nouveaux types de manifestations, nouveaux intervenants) ;
- une participation à davantage de manifestations nationales ou locales (Journées Mondiales des Zones Humides, Journées du Patrimoine, manifestations portées par le Pays Uzège Pont-du-Gard).

La participation aux animations en 2010 est parmi les meilleures depuis 2004, avec 160 participants, malgré l'annulation de 2 événements pour cause de météo défavorable. Il semble donc que la diversification de l'offre soit attractive et que le programme ait été diffusé de manière plus efficace que précédemment.

Les Salines de Villeneuve-les-Maguelone



Vue aérienne oblique des Salines de Villeneuve-les-Maguelone

Deux conventions pour assurer une gestion cohérente du site

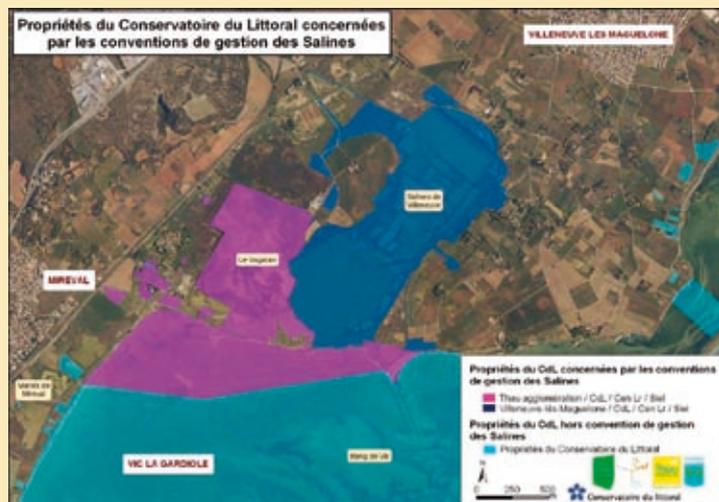
Les Salines de Villeneuve ont été achetées en 1992 par le Conservatoire du Littoral. En 2009, la Commune de Villeneuve-lès-Maguelone, gestionnaire du site depuis 1992 a fait part de ses difficultés à assurer seule la gestion du site. Le Conservatoire du littoral, en accord avec la Commune, a sollicité deux de ses partenaires pour s'impliquer dans la gestion du site : le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN L-R) et le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (SIEL).

Une première convention de gestion quadripartite entre le CEN L-R, le SIEL, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et le Conservatoire du littoral a été signée en date du 6 novembre 2009 pour la partie du site comprise sur la Commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

Une seconde convention de gestion a été signée en date du 29 décembre 2010 entre le Conservatoire du Littoral, Thau Agglomération, le SIEL et le CEN L-R. Cette convention vise à étendre la gestion à deux sites importants pour assurer la gestion cohérente des Salines :

- le Vagaran, marais situé sur la commune de Mireval ,
- les berges nord de l'étang de Vic sur la commune de Vic-la-Gardiole, qui abritent les accès sud du site, l'ancienne station de pompage et plusieurs ouvrages hydrauliques liés au fonctionnement des Salines.

Ces deux conventions vont permettre à l'avenir de maîtriser la gestion de 292 ha des Salines de Villeneuve avec l'objectif de mettre en place une gestion durable sur ce site remarquable du patrimoine naturel et historique du littoral languedocien.



Localisation du site des Salines de Villeneuve-les-Maguelone et limites des terrains concernés par les deux conventions de gestion.



Exemple d'ouvrage hydraulique ancien qui nécessite des actions de restauration.

Les principales actions mises en oeuvre en 2010

Une des premières actions entreprises en 2010 a été de procéder au recrutement d'un technicien garde du littoral. Ce recrutement a été effectif en février 2010 avec l'aide de la Région et du Département de l'Hérault.

Plusieurs autres actions ont été menées lors de cette première année de prise de gestion du site. Parmi celles-ci, on peut citer celles relatives à :

- l'amélioration de la connaissance du fonctionnement hydraulique actuel du site pour gérer au mieux les niveaux d'eau,
- l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel (habitats, faune, flore) au travers de la mise en place

de nombreux suivis (STOC EPS, Suivi laro-limicoles, programme de baguage, inventaire des odonates...). A ce jour, 160 espèces d'oiseaux ont été identifiées sur le site par exemple,

- la gestion du bâti, notamment la gestion du bâtiment d'accueil (salles de réunions, mise en place d'expositions,...)
- la gestion courante du site (entretien des ouvrages)
- la concertation avec les usagers du site (Chasseurs, promeneurs, éleveurs...)
- la réalisation des premiers travaux de gestion (balisage de chemins, réparation de martellières, étanchéité des digues avec les chasseurs, mise en place d'îlots de nidification...)

Par ailleurs, plusieurs actions (restauration des connexions hydrauliques, gestion de fréquentation, prospections d'espèces invasives de la faune) sont menées dans le cadre du programme *Life + LAG' Nature* (cf. page 8).

Rappelons enfin, que le Conservatoire du Littoral a lancé, fin 2010, un appel d'offre pour l'élaboration du plan de gestion au cours de l'année 2011. Ce Plan déterminera les modalités partagées de gestion du site et définira pour les 5 prochaines années les actions à mettre en oeuvre.



L'accueil du public et l'organisation de visites guidées ont constitué des actions fortes au cours de l'année 2010.



Le Plan National d'Actions pour l'Aigle de Bonelli

Le deuxième Plan National d'Actions (2005-2009) pour l'Aigle de Bonelli (PNAAB) s'est achevé en 2009 avec notamment l'organisation du colloque international sur «la conservation de l'Aigle de Bonelli» tenu à Montpellier en janvier 2010.

L'évaluation du programme, entamée en 2010 et qui devrait s'achever en 2011, ouvrira, ou non, la possibilité de poursuite d'un nouveau Plan National d'Actions pour l'espèce.

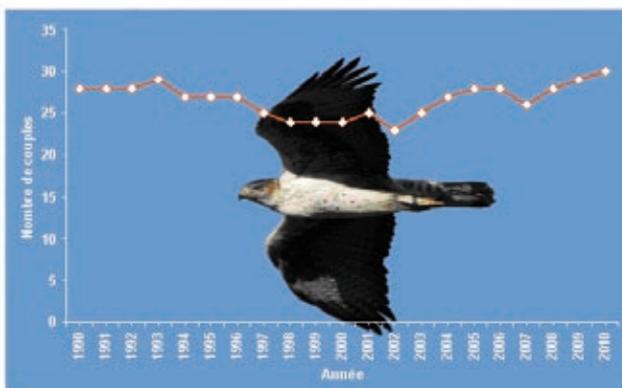
Rappelons que le PNAAB est coordonné par la DREAL L-R. Le CEN L-R assure l'animation au niveau national en étroite collaboration avec le Conservatoire régional de Provence CEEP (coordination pour la région PACA) et le Centre Ornithologique de Rhône-Alpes, CORA FS (coordination en Rhône-Alpes).

Un nouveau couple d'Aigles découvert dans l'Hérault... mais aussi encore des cas de mortalité accidentelle !

L'année 2010 a été marquée par la découverte d'un nouveau couple d'Aigle de Bonelli dans l'Hérault, portant ainsi à 30, le nombre de couples cantonnés en France, ce qui n'avait pas été observé depuis plus de 20 ans !

Néanmoins, seuls 24 couples ont pondu. Trois d'entre eux ont échoué pendant l'incubation à cause de l'âge supposé de la femelle (plus de 30 ans) pour l'un (échec consécutif depuis 3 ans), pour des raisons inconnues dans le Gard et suite à un dérangement supposé pour le dernier (dans le Vaucluse).

Au total, 32 aiglons ont pris leur envol. Il s'agit là du nombre le plus important depuis 1994, tous ont pu être bagués. Le nombre de poussins bagués s'élève ainsi aujourd'hui à 489 en 21 ans de baguage.



Evolution du nombre de couples d'Aigles de Bonelli en France entre 1990 et 2010 (Photo © Regard du Vivant)

La progression constatée (figure ci-contre) du nombre de couples est encourageante même s'il est bien sûr encore prématuré de crier victoire sur le devenir de la population.

D'ailleurs, un cas d'empoisonnement qui a conduit à la mort d'une femelle adulte et d'un de ces jeunes a été constaté sur la Sainte-Victoire, 3 cas d'électrocution de juvéniles ont été enregistrés dans un même secteur de l'Hérault, un autre en bordure de l'étang de Thau et deux juvéniles sont morts sur le secteur ardéchois (une percussio de ligne et une mort d'origine inconnue). Ceci souligne bien la fragilité de la population et particulièrement l'impact de l'électrocution pour cette espèce.

Nouvelles actions et perspectives : équipement de 3 oiseaux avec des balises Argos et GPS



De nouvelles mesures ont été prises lors des opérations de baguage dans le cadre d'une thèse menée par l'Université de Barcelone

En termes d'actions, l'équipement de 3 oiseaux par des balises Argos et/ou GPS dans chaque région de présence de l'aigle a été une des actions phares de l'année 2010. Les résultats fournis par ces dernières sont en cours d'analyse. Cette action, prometteuse, se poursuit en 2011 dans le cadre d'une convention avec le CEA visant à développer un prototype qui

sera testé grandeur nature à l'automne.

Fin janvier 2010, le premier congrès européen consacré à l'Aigle de Bonelli a réuni près de 200 personnes à Montpellier pendant deux journées riches et animées. Les actes de ces journées sont en cours d'édition et seront disponibles au deuxième semestre 2011.

Le PNAAB a participé à deux rencontres du Comité régional avifaune qui étaient entièrement consacrées à la question du Bonelli. Ce comité regroupe la LPO, FNE et les deux transporteurs d'électricité ERDF et RTE. Les attentes du PNAAB vis-à-vis des deux entreprises ont pu être exprimées sans qu'une volonté forte ne soit vraiment esquissée. Une Charte régionale sur les questions avifaune a été signée en PACA entre ERDF et la LPO. Une Charte est en cours de rédaction pour la partie Languedocienne qui regroupera le CEN L-R, Méridionalis, la DREAL L-R et l'ONCFS. Un chapitre sera spécifiquement consacré à la problématique Aigle de Bonelli.

Le travail important auprès des animateurs de sites Natura 2000, mené depuis 2009 au travers du réseau des gestionnaires a été poursuivi en 2010. Il a permis d'identifier les besoins de ces opérateurs. Un document encadrant la relation entre acteurs du PNAAB et opérateurs Natura 2000 est en cours de rédaction.

Enfin, comme chaque année, les trois réseaux (opérateurs, observateurs, gestionnaires) ont été mobilisés et le comité de pilotage s'est tenu fin novembre.

Rappelons que pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet www.aigledebonelli.fr, site dédié à l'Aigle de Bonelli et au Plan National d'Actions.

en faveur des espèces

Le programme inter-régional de conservation des Larolimicoles (2008 - 2010) : un bilan prometteur



L'année 2010 représentait la dernière année de fonctionnement du programme de trois ans financé par la Fondation Total et sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral.

Le CEN L-R et les AMV (les Amis du Marais du Vigueirat), maîtres d'oeuvre du programme ont réalisé de nombreux travaux :

- la hiérarchisation des sites du Conservatoire du littoral pour l'accueil des laro-limicoles,
- la réalisation d'une cinquantaine de diagnostics sur les sites jugés prioritaires afin de mieux appréhender leur fonctionnement hydraulique et les travaux à réaliser,
- la mise en oeuvre de travaux sur les sites bénéficiant d'une gestion. Les Salines de Villeneuve, site géré par le CEN L-R, a été un des sites prioritaires en Languedoc-Roussillon pour la réalisation d'îlots de nidification,
- la rédaction et l'application d'un protocole commun de suivi des colonies avec l'ensemble des associations ornithologiques du Languedoc-Roussillon, avec l'aide de cofinancement de l'Etat et de la Région pour la mise en oeuvre du SINP,
- l'informatisation de la base de données historiques sur les laro-limicoles depuis 1979.

Les perspectives : mobiliser d'autres instruments financiers pour poursuivre ce programme

- Les résultats encourageants du programme nous incitent à poursuivre nos efforts en Languedoc-Roussillon pour plusieurs années encore.
- Organisation en octobre 2011 d'un colloque de restitution financé par la Fondation Total. L'objectif étant de mettre en valeur les acquis et les savoirs-faire dans le domaine de la conservation des laro-limicoles,
- Pour 2011 et 2012, poursuite du programme grâce au soutien financier de l'Europe (Feder), du Ministère chargé de l'Environnement et de la Région Languedoc-Roussillon.
- Montage d'un projet Life sur 5 ans (2013-2017) afin de poursuivre les actions de conservation à moyen terme.



Des résultats positifs encourageants pour la conservation des Larolimicoles

En termes de résultats sur les populations de laro-limicoles, les premières analyses (figure 1 ci-dessous) montrent que les sites du Conservatoire du littoral ayant bénéficié de notre expertise en termes de gestion hydraulique et de travaux enregistrent de bien meilleurs résultats en termes de succès de reproduction des oiseaux que les sites non gérés.

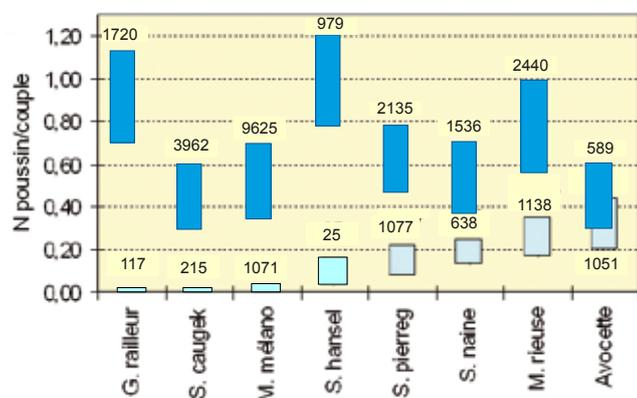


Figure 1: Productivités moyennes en poussins (borne minimale et maximale) observés entre 2007 et 2009. Le chiffre au dessus de chaque histogramme représente le nombre total de couples sur lequel la productivité a été calculée.

□ sites où aucune action n'a été développée

■ sites ayant bénéficié des actions de conservation.

Le programme de conservation de la Cistude d'Europe

Le CEN L-R assure la coordination d'un programme d'action régional pour la conservation de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et de ses habitats. Il implique une vingtaine de partenaires scientifiques et techniques et reçoit le soutien de la DREAL L-R, de la Région et du Conseil général de l'Hérault

Le programme 2010 s'est articulé autour des axes suivants :

- l'amélioration des connaissances sur la distribution de l'espèce en menant des prospections (Salaison, l'ENS de Tartuguière sur l'étang de l'Or, mares de Saint Gély du Fesc,
- la réintroduction de l'espèce sur les Réserves naturelles nationales de l'Estagnol et du Bagnas (Hérault),
- le conseil, l'information et la formation des professionnels concernés par l'espèce (gestionnaires, gardes assermentés, administrations, élus, opérateurs natura 2000,
- la sensibilisation du grand public régional
- la participation à la dynamique nationale en contribuant activement à la rédaction du Plan national d'actions de la Cistude et au réseau national « Cistude » porté par la Société herpétologique de France. Intervention aux journées techniques en Brenne (décembre 2010).



Une réintroduction en bonne voie !

Les principaux critères permettant de juger de la réussite de la réintroduction dans les deux réserves concernées sont positifs : bonne condition corporelle des tortues, preuve de reproduction, bonne fixation des animaux aux sites de lâchers.

La modélisation démographique effectuée (Bertolero A.) donne également des prédictions rassurantes qui confirment les perspectives d'un succès possible de l'entreprise initiée en 2007.



Le Programme européen Life + LAG'Nature (2009 - 2013) a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des habitats lagunaires, pélagunaires et dunaires d'intérêt communautaire en mettant en réseau 5 sites Natura 2000 pilotes en Languedoc-Roussillon.

Il s'articule d'une part autour d'actions pilotes (restauration d'habitats, gestion de la fréquentation, lutte contre les espèces envahissantes) et d'actions transversales (sensibilisation, formations, suivis/évaluation, coordination/animation, communication).

L'ensemble de ces actions est mené de concert avec le CEN L-R comme chef de file et 7 partenaires techniques : les 5 syndicats mixtes opérateurs des sites Natura 2000, ainsi que le GRAINE L-R et le laboratoire ART-Dev de l'Université Montpellier 2.

L'ensemble de ces actions est mené de concert avec le CEN L-R comme chef de file et 7 partenaires techniques : les 5 syndicats mixtes opérateurs des sites Natura 2000, ainsi que le GRAINE L-R et le laboratoire ART-Dev de l'Université Montpellier 2.

Le Programme européen Life + LAG' Nature

« Créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon »

Les avancées du programme et les actions réalisées en 2010

En 2010, le programme en est aux 2/5 de sa durée et près de 40 % des dépenses ont été réalisées par rapport au budget initial.

En terme d'actions, le programme avance dans les délais, puisque sur les 68 actions programmées 50 sont engagées (soit plus de 70 %) et 23 sont terminées (soit près de la moitié des actions engagées).

Les actions engagées ou réalisées en 2010 :

- mise en œuvre de la campagne de sensibilisation à travers le déploiement de l'outil itinérant « Aucèl » sur les 5 sites pilotes pendant 48 jours. Réalisation de 16 sorties nature.
- lancement du cycle de formations : 10 journées de réunion/terrain organisées et ciblant 3 publics différents : professionnels du tourisme, éleveurs et conseillers agricoles, décideurs.
- achèvement d'actions : Travaux de gestion de la fréquentation en Basse vallée de l'Aude (pose de ganivelles et panneaux d'informations), restauration du système dunaire de Vendres (recul d'un parking et revégétalisation partielle), première campagne de lutte à grande échelle contre la Tortue de Floride et autres tortues exotiques sur les étangs palavasiens et l'étang de l'Or (prospection et piégeage à la nasse et aux épuisettes).
- mise en œuvre d'autres actions de restauration : Restauration des connexions hydrauliques sur les étangs palavasiens, lutte à grande échelle contre les espèces végétales envahissantes sur l'étang de Salses-Leucate et la Basse vallée de l'Aude (phase de multiplication d'espèces autochtones pour la restauration), travaux de gestion de la fréquentation en Camargue Gardoise.
- remise le 30/04/2010 du rapport d'avancement à la Commission européenne et accueil de sa délégation en juin 2010. Ceci a abouti à un avis très favorable sur le projet.
- coordination générale et suivis (cartographies, suivis faunes et flore, avant/après travaux et veille). Développement des outils de communication (site Internet, Newsletters, vidéos, etc).



Quelques résultats concrets

- 3 700 personnes sensibilisées lors de la campagne de sensibilisation menée par le GRAINE. 190 personnes ont participé aux sorties nature.
- Les 10 rencontres de formation ont été suivies par 10 à 40 participants chacune sur les 5 territoires.
- émergence de pistes de mobilisation : modules de formation, mise à disposition d'outils (textes, photos, etc) pour les offices du tourisme, articles sur les espèces envahissantes dans les gazettes communales, recherche de financements pour des projets d'aménagement cohérents avec la préservation du patrimoine naturel, évolutions de pratiques pastorales, etc.
- A Pissevaches, pose de 350 mètres linéaires de ganivelles. Conception et installation de panneaux de signalétique directionnelle et d'interprétation (13 bornes, 3 poteaux, 3 panneaux d'interprétation).
- A Vendres : les suivis réalisés montrent que la présence de plantes remarquables et la bonne structuration de la végétation semblent directement liées à la reconnexion de l'ancien parking avec les milieux dunaires dynamiques alentours.
- Sur les étangs palavasiens et l'étang de l'Or, 46 tortues de Floride ont été capturées et retirées du milieu naturel, une centaine de cistudes ont été répertoriées puis relâchées.
- En terme de communication : réalisation et diffusion de 4 clips vidéo et d'un film de 10 minutes. 500 visiteurs chaque mois sur le site web du Life, 2 Newsletters envoyées à plus de 700 destinataires plus de 70 articles de presses, 4 reportages télévisuels dont 1 plateau en direct au Journal de France 3, 2 émissions de radio.



Les perspectives pour 2011

- Poursuite des rencontres/formations et élaboration de guides ciblant les différents publics.
- Mise en œuvre de la deuxième campagne de sensibilisation du public et des scolaires.
- Achèvement des actions de restauration de milieux et de lutte contre les espèces végétales envahissantes.
- Poursuite des suivis naturalistes et de la fréquentation.
 - Poursuite des actions transversales (communication, animation, etc...) liées à la coordination du projet et à sa valorisation.
- Réunions du Conseil scientifique et du Comité de pilotage.

Assistance à la DREAL, aux DDT(M) et aux opérateurs des DOCOB des sites Natura 2000

Depuis la loi DTR de 2005, les collectivités territoriales disposent d'une compétence dans l'élaboration des DOCOB des sites Natura 2000. Pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat (DREAL et DDTM) auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000, le CEN L-R a été chargé en 2008 d'une mission d'appui technique. Depuis 2010, c'est un mi-temps qui y est consacré.

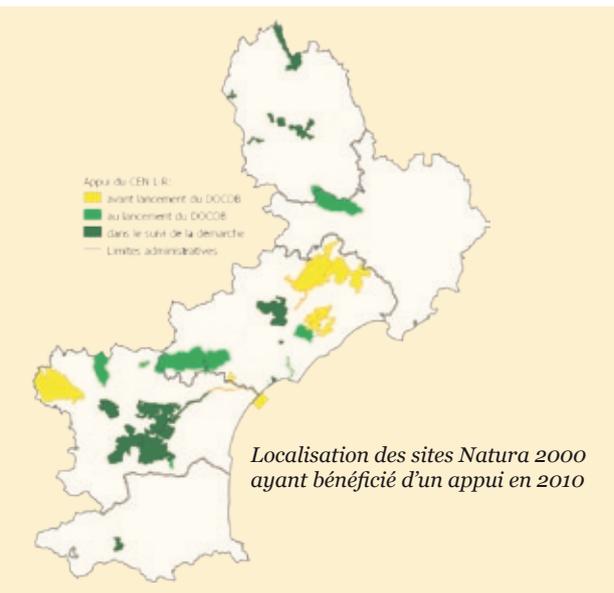
Cette mission d'assistance est destinée essentiellement aux collectivités territoriales opératrices ou animatrices de DOCOB, et aux DDT(M). Elle recouvre plusieurs domaines selon les besoins des sites et/ou des structures : montage technique et financier des dossiers de demande de subvention, structuration organisationnelle et méthodologique, constitution de dossiers de consultation des prestataires...

Réalisation et mise en oeuvre de DOCOB

Mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 de l'Étang de Valligüères

Plusieurs actions ont été menées en 2010 dans le cadre de la mise en oeuvre du DOCOB dont le CEN L-R est opérateur :

- suivi de la population du Triton crêté par la méthode de capture-marquage-recapture qui a confirmé l'augmentation de l'effectif d'adultes (100 individus reproducteurs contre moins de 50 en 2006). Cette augmentation est probablement liée, comme en 2009, à la mise en eau optimale de l'étang offrant de bonnes conditions pour la reproduction et le développement larvaire des tritons crêtés.
- signature d'une convention entre la commune, le CEN L-R et M. Chardon, éleveur de chevaux Camargue à Roquemaure. L'objectif est d'entretenir les différentes pelouses du site en minimisant les interventions mécaniques. L'expérience étant satisfaisante, il a été décidé d'étendre le pâturage en 2011 sur une surface plus importante (environ 5 ha). Le CEN L-R engagera un contrat Natura 2000 pour l'investissement matériel nécessaire au bon déroulement du pâturage (réservoir d'eau, passages canadiens, clôtures).
- poursuite de la sensibilisation sur la commune : projet pédagogique mené par le COGARD auprès des 3 classes de l'école, organisation de deux sorties de découverte pour tous publics (60 personnes) par le CEN L-R.
- Aujourd'hui, le CEN L-R dispose d'un jeu de données exceptionnel de 10 ans de suivi de la population (2000-2010). Aussi, le CEN L-R, en collaboration avec Aurélien BESNARD (EPHE-CEFE-CNRS), lancera en 2011 une étude pour analyser toutes ces données afin d'améliorer notre connaissance de la dynamique de cette population (effectifs, survie, recrutement, influence des paramètres environnementaux, modélisation de l'évolution de la population...).



Le CEN L-R a ainsi apporté son appui sur 31 sites à 11 collectivités territoriales, 1 association et 4 DDTM. Pour 7 sites, il s'agissait d'un travail en amont du lancement de la démarche Natura 2000 demandé par les DDTM. Pour le reste, le CEN L-R a contribué au démarrage de 9 DOCOB et au suivi de 14 sites déjà engagés dans le processus. Les départements de l'Aude et de l'Hérault concentrent la grande majorité des sites appuyés.

A la fin de l'année 2010, il restait 7 sites à lancer dans la région. D'autres ont démarré la démarche sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat en attendant de trouver une collectivité opératrice. Plusieurs enfin arrivent à la fin de la phase d'élaboration de leur DOCOB et doivent passer en phase d'animation avec parfois un changement d'opérateur. Il reste donc un travail important à tous les niveaux d'avancement des sites.



Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 «Étang et mares de La Capelle»

Depuis 2009, le CEN L-R est opérateur de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « *Étang et mares de la Capelle* ».

Les premiers inventaires montrent l'exceptionnelle richesse de ce site de 315 ha. En effet il abrite :

- la plus importante population de Triton crêté du sud de la France (31 mares occupées) et une des plus importantes stations de mares temporaires méditerranéennes de *Heleochloion schoenoidis* (2,2 ha en 2009)
- Plusieurs espèces végétales protégées dont le Lythrum faux-thésion (*Lythrum thesioides*), l'Herbe de Saint Roch (*Pulicaria vulgaris*), l'Héliotrope couché (*Heliotropium supinum*), le Lythrum à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*)...

En 2010, suite à la validation du diagnostic écologique et socio-économique, le CEN L-R a élaboré les propositions de mesures de gestion pour répondre aux objectifs de développement durable entérinés par le comité de pilotage. Les mesures visent entre autres à favoriser l'entretien des mares à tritons (curage, débroussaillage), le développement du pâturage extensif sur l'étang de la Capelle, la diminution des intrants dans les cultures.

Pour plus d'information, un site Internet <http://lacapelle.n2000.fr/a> été créé pour permettre à tous les publics de trouver informations et personnes ressources concernant ce site Natura 2000.



Le diagnostic biodiversité des exploitations agricoles

Poursuite de l'amélioration de la méthode de diagnostic biodiversité d'exploitations agricoles

Le travail d'amélioration a été poursuivi selon deux axes :

- la création d'une base de données sous logiciel libre pour permettre la production de rapports de diagnostic automatisés et standardisés afin de diminuer sensiblement le temps de saisie et de rédaction,
- l'adaptation de la méthode pour les exploitations non agricoles afin de répondre à toutes les situations.

Réalisation de diagnostic biodiversité d'exploitations agricoles



La réalisation de diagnostics de biodiversité a prioritairement touché les exploitations situées dans les sites Natura 2000 afin d'accompagner la mise en oeuvre des MAET.

Le tableau ci-contre liste les sites concernés ainsi que les structures gestionnaires ou opératrices des DOCOB.

| Territoires | Nombre de diagnostics | Structures opératrices |
|------------------------|-----------------------|------------------------|
| Basse plaine de l'Aude | 1 | SMBVA |
| Camargue gardoise | 1 | SMCG |
| Margeride | 1 | ONF 48 |
| Causse de Blandas | 2 | CPIE CM |
| Causse du Larzac | 9 | CPIE CM |
| Etang de l'Or | 1 | SYMBO |
| Étangs Palavasiens | 3 | SIEL |

Sites Natura 2000 concernés par les diagnostics biodiversité en 2010 et structures opératrices des DOCOB

Domaine de la Fichade (Parc national des Cévennes)

Elaboration avec l'INRA SAD d'un diagnostic éco-pastoral sur l'ensemble des unités de gestion du domaine de la Fichade géré par SUPAGRO et propriété du Parc National des Cévennes) avec la collaboration de l'Institut de l'élevage, de l'OIER-SUAMME, du Parc National des Cévennes et de SUPAGRO Montpellier.

Projet CASDAR : Les contributions environnementales des systèmes d'exploitation des territoires d'exception à enjeux biodiversité forts : les Parcs Nationaux

A la demande de PNF (fédérations des parcs nationaux de France), le CEN L-R participe à ce projet CASDAR en tant qu'expert sur les questions de diagnostic de biodiversité.



Aide à la mise en oeuvre de plans d'actions biodiversité sur des territoires viticoles

Les projets d'accompagnement de structures viticoles dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leur politique concernant la biodiversité se sont poursuivis en 2010.

Ces projets impulsés par l'Institut Coopératif du Vin concernent :

- les caves coopératives Mont Tauch dans les Corbières,
- Sieur d'Arques dans le Limouxin,
- EVOC dans l'ouest Carcassonnais,
- Laudun-Chusclan Vignerons (Côtes du Rhône)
- le Syndicat des vins de pays des Côtes de Thongue, entre Béziers et Pézenas.

Après la réalisation des diagnostics écologiques des territoires en 2009, l'année 2010 a été consacrée à la réalisation de plusieurs « plan d'actions biodiversité » en concertation avec les collectifs de vignerons.

Ces plans d'actions ont été intégrés dans le fonctionnement des entreprises : incorporation dans les cahiers de charges vignoble, sessions de formation/sensibilisation des vignerons, communication, etc.

La formation des vignerons des Côtes de Thongue

Sur le territoire des Côtes de Thongue (Hérault), 4 journées de formation sur la biodiversité ont été proposées aux vignerons.

Ces formations essentiellement pratiques, ont été organisées sous forme de visites de terrain sur leurs parcelles pour observer et évaluer la biodiversité présente. Elles visent un double objectif :

- amener les viticulteurs à mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'entretien et de gestion de leurs parcelles,
- apprendre à auto-diagnostiquer la biodiversité de leur exploitation.

Accompagnés à chaque journée par un naturaliste et un agro-environmentaliste, une vingtaine de vignerons sont ainsi partis à la découverte des friches, des enherbements, des ripisylves, des mares... qui jalonnent leurs parcelles.

La dernière journée a été consacrée aux outils informatiques permettant de formaliser les auto-diagnostics de biodiversité.



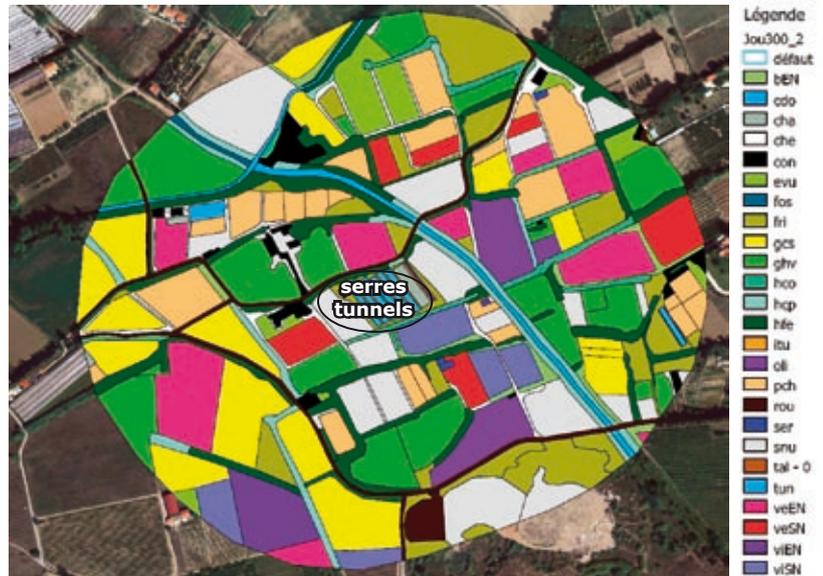


Le projet RegABri

Le projet RegABri de l'INRA d'Alénya (66), prévu pour 3 ans (2010/2012), se propose d'identifier et de hiérarchiser les facteurs déterminant la colonisation des cultures de tomate sous abri par des insectes auxiliaires (prédateurs et parasites des pucerons, aleurodes et acariens). Cette étude est menée dans la perspective de mise en place d'une régulation biologique des ravageurs.

Les pistes explorées sont : les caractéristiques des habitats cultivés et non cultivés plus ou moins proches des abris, les techniques culturales et les dynamiques de ravageurs.

Le rôle du CEN L-R dans ce projet est d'accompagner l'INRA dans l'identification des facteurs de description du paysage et dans l'acquisition des données pour la caractérisation de l'environnement aux différentes échelles (proposition d'une méthodologie d'acquisition de données et d'indicateurs). Ces données de caractérisation du paysage seront plus tard croisées aux données de comptage des populations des insectes auxiliaires pour tenter d'en cerner les corrélations.



Exemple de carte fournie pour la caractérisation de l'environnement des serres de culture (rayon de 300m autour des tunnels). Plus d'une vingtaine d'unités paysagères différentes ont été identifiées : haies, cultures, boisements, bandes enherbées, routes, habitations, fossés...

Les actions agri-environnementales en faveur de l'Outarde canepetière

700 à 800 individus d'Outarde canepetière recensés en région, soit près de 25 % des effectifs en France !



Les actions développées s'inscrivent dans le cadre du deuxième Plan National d'Action pour l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) pour la période (2009 - 2013). Il est piloté en région par l'association Meridionalis.

Elles concernent la Basse plaine du Vidourle (Gard) et la ZPS Est et Sud de Béziers (Hérault), principaux territoires de nidification et d'hivernage de l'espèce. Deux axes principaux sont visés :

- la mise en oeuvre de mesures compensatoires dans les projets d'aménagements d'infrastructures, notamment la ligne du TGV Nîmes-Montpellier pour limiter les impacts sur l'espèce.
- le renforcement de la politique agro-environnementale (élaboration des mesures agro-environnementales et des cahiers des charges nécessaires à la conservation de l'espèce).

Ces actions sont menées en partenariat avec RFF, la Chambre d'Agriculture du Gard, la SAFER, la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, Meridionalis, le Centre Ornithologique du Gard et la LPO 34.

Expérimentation de mesures compensatoires dans le projet de ligne TGV «Contournement Nîmes-Montpellier»

Poursuite en 2010, de l'expérimentation en partenariat avec RFF avec l'objectif de proposer à terme des mesures compensatoires et des outils de gestion favorables à l'Outarde. Les actions développées concernent trois axes :

- l'actualisation du catalogue de mesures agro-environnementales et l'élaboration d'un protocole de suivi et d'évaluation...
- la recherche et la sélection d'exploitations susceptibles de s'engager sur le long terme, la contractualisation...
- la veille foncière et l'analyse des mouvements fonciers...

Les principales réalisations en 2010 :

- 110 ha ont été contractualisés entre le CEN L-R et 6 agriculteurs pour un montant de 40 647€.
- phase préparatoire à l'acquisition de 100 ha de terrains avec remise en état et mise en oeuvre d'une gestion favorable aux outardes et oedicnèmes sur ces terrains,
- phase préparatoire à la mise en place de mesures agro-environnementales et de conventions de gestion sur 640 ha avec des agriculteurs.

Après ces trois années d'expérimentation, RFF a choisi le groupe constitué par le CEN L-R, la SAFER-LR, la Chambre d'Agriculture du Gard et le Centre Ornithologique du Gard pour piloter la mise en place effective des mesures compensatoires Outarde en Costières dans le cadre du projet «Contournement Nîmes-Montpellier».

Les actions menées dans l'Hérault

Dans les sites héraultais (ZPS Est et Sud de Béziers), les principales actions réalisées en 2010 concernent :

- le suivi des populations d'Outarde canepetière,
- la signature de six conventions de gestion d'un an sur près de 6 hectares et une autorisation de gyrobroyage,
- la restauration de 13,53 ha de friches,
- la sensibilisation des propriétaires et du public.
- le montage d'un Projet Agro-Environnemental (PAE) «Est et Sud de Béziers» en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault dans le cadre du DOCOB de la ZPS «Est et Sud de Béziers». Ce projet a été agréé par la CRAE.



L'actualisation de l'inventaire ZNIEFF

Au cours de l'année 2010, Le CEN L-R et le CBNMED ont animé 3 groupes de travail du CSRPN pour la validation de tous les périmètres ZNIEFF de type II. Ils ont ensuite travaillé à la mise en cohérence de l'inventaire avec les régions voisines. Des échanges ont eu lieu avec les secrétariats techniques des régions Auvergne et Midi-Pyrénées pour lesquelles le travail était encore en cours. Dans les régions PACA et Rhône-Alpes, la ré-actualisation de l'inventaire était déjà terminée et les périmètres ont donc été calés en Languedoc-Roussillon en fonction de ce qui avait été déjà défini.

Les données ont été transmises au Muséum National d'Histoire Naturelle en fin d'année pour intégration dans la base de données nationale, vérification et validation de l'inventaire régional.

Les périmètres et fiches descriptives ont tous été mis en lignes sur le site de la DREAL au cours du dernier trimestre 2010.

Le dernier comité de pilotage des ZNIEFF s'est tenu le 21 juin 2010.

■ Le nouvel inventaire en quelques chiffres

| | ZNIEFF de Type I | ZNIEFF de Type II | ZNIEFF I et II confondues |
|--|------------------|-------------------|---------------------------|
| Nombre | 855 | 142 | 997 |
| Surface totale des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon (Ha) | 476 008 | 1 607 773 | 1 694 633 |
| Pourcentage de la surface régionale en ZNIEFF | 17 | 58 | 61 |

Sur les 997 ZNIEFF du Languedoc-Roussillon, 47 (26 de type I et 21 de type II) sont des périmètres inter-régionaux.

| | Aude | Gard | Hérault | Lozère | P. orientales |
|--|------|------|---------|--------|---------------|
| Nombre de ZNIEFF | 270 | 184 | 257 | 188 | 194 |
| Pourcentage de la surface départementale en ZNIEFF | 65 | 52 | 56 | 59 | 76 |
| Répartition du nombre de ZNIEFF par département (%) | 27 | 18 | 26 | 19 | 19 |
| Répartition de la surface des ZNIEFF par département (%) | 25 | 18 | 21 | 18 | 19 |



Carte de localisation des ZNIEFF de type II qui couvrent près de 61 % de la surface de la région Languedoc-Roussillon

■ Les actions de communication autour de l'inventaire ZNIEFF

Diverses réunions de travail ont eu lieu entre le CEN L-R, le CBNMED et la DREAL en 2010 pour définir la stratégie de communication autour de l'inventaire.

Deux documents d'accompagnement de l'inventaire ont été aussi mis en chantier :

- une plaquette de présentation de l'inventaire à destination des élus notamment,
- des documents synthétiques regroupant les informations plus précises par département.

Un séminaire de présentation de l'inventaire devrait être organisé dans le courant de l'année 2011.



Les autres projets et actions de connaissance en bref



■ Le projet d'atlas Papillons de jour et Libellules du Languedoc-Roussillon.

Rappelons que ce projet est mené en partenariat avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) et les Ecologistes de l'Euzière. La phase étude de faisabilité menée en 2010 a concerné trois volets :

- volet concertation : 72 acteurs identifiés et contactés dont 33 structures et 18 personnes ressources,
- volet analyse : évaluation des données numérisées sur les papillons et odonates, analyse bibliographique,
- volet préfiguration : cahiers des charges de l'outil Web de saisie, mode de fonctionnement, code de déontologie

■ Le Système d'informations du CEN L-R

Interface web de collecte de données

En 2010, le CEN L-R s'est doté d'un puissant outil de collecte de données en ligne, réalisé par Damien Frazzoni lors de son stage de fin d'étude. Cette application permet la saisie de données (faune, flore, habitats naturels), le téléchargement et le renseignement de points GPS. Depuis l'installation de cette nouvelle application en septembre 2010, l'équipe du CEN L-R a saisi près de 2500 données en 6 mois. Si vous souhaitez participer à cette base de données il vous suffit de demander l'ouverture d'un compte (création d'un login et d'un mot de passe) via le formulaire de contact sur le site internet.

Le programme RHOMÉO : Observatoire de l'état des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée



Le projet RhoMÉO vise à développer et tester des outils d'évaluation de l'état écologique de zones humides à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée. L'objectif au terme des deux ans du programme est de poser les bases méthodologiques pour la mise en place d'un observatoire des zones humides du Bassin.

Ce projet s'inscrit dans une démarche interrégionale dans laquelle les Conservatoires régionaux assurent l'animation et la cohérence à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée. Ainsi, le programme a débuté début 2010 dans la région Rhône-Alpes. Les régions de la façade méditerranéenne (PACA et Languedoc-Roussillon) ont réalisé en 2010 une étude de préfiguration permettant une réflexion méthodologique préalable et une programmation détaillée des actions prévues.

Cette étude de préfiguration a été finalisée début 2010. Sur cette base, les demandes de financement ont pu être préparées et envoyées vers la fin de l'année.

Le projet sera réalisé en partenariat avec le CEEP (Conservatoire Etudes Ecosystèmes de Provence), le CEMAGREF et la Tour du Valat (Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes). Des groupes d'experts scientifiques pluridisciplinaires seront constitués par grand type de zones humides, en vue de sélectionner les indicateurs biologiques et/ou physico-chimiques à tester.

La déclinaison du programme en Languedoc-Roussillon



Dans la région Languedoc-Roussillon, plus de cinquante sites seront échantillonnés en fonction du type de zone humide (marais littoraux, milieux alluviaux, tourbières, zones humides ponctuelles) et suivis pendant deux ans.

En Languedoc-Roussillon, le programme est financé par l'Agence de l'Eau RM & C (délégation de Montpellier), l'Europe (fonds FEDER) et la Région

Languedoc-Roussillon.

Il démarrera en 2011 par une importante analyse bibliographique sur l'ensemble des indicateurs notamment biologiques permettant d'évaluer l'état de fonctionnement écologique des zones humides du bassin. Ensuite, les indicateurs seront validés par les groupes d'experts et mis en œuvre sur les sites test choisis. Des réunions d'échange avec les partenaires de toutes les régions du bassin auront lieu tout au long du programme. Elles permettront d'aboutir à terme à des propositions communes et validées pour un observatoire opérationnel sur l'ensemble du bassin.

Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels contractualisés en Lozère



Lancée fin 2009, cette action vise à définir une méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels à l'échelle de la parcelle.

Sur la base d'une analyse des outils existants en la matière, des grilles d'évaluation ont été proposées en début d'année 2010 et testées lors de 3 sessions sur le

terrain (vallées cévenoles, Valdonnez, Aubrac) en période favorable. Ces tests terrain ont permis d'affiner les indicateurs et les valeurs-seuil associées. Ainsi, les grilles d'évaluation ont été finalisées et validées. La méthode et ses outils ont finalement été présentés lors d'une journée de transfert à l'attention des opérateurs des sites Natura 2000 en Lozère (21 personnes).

Le CEN L-R a coordonné le projet et animé le comité technique de pilotage constitué par : DDT48, CDSL, CBNMED, PNC, SupAgro Florac, DREAL L-R, COPAGE, ONF, INRA, CEFE-CNRS, ATEN.

Stratégie régionale de lutte contre la faune envahissante

Le CEN L-R a finalisé le travail d'élaboration de la stratégie régionale de lutte contre la faune envahissante pour le compte de la DREAL et de la Région Languedoc-Roussillon. La liste d'espèces arrêtée comprend 8 espèces d'oiseaux, 3 de mammifères, 4 de reptiles, 7 de poissons, 2 d'insectes, 2 d'écrevisses, 1 espèce de ver polychète.

Un article de synthèse sur le projet a été publié dans la revue « *Espaces naturels* » dans le numéro consacré aux indicateurs de biodiversité.

Un guide méthodologique réunissant l'ensemble des outils a été réalisé. Dès sa validation, prévue pour mars 2011, il sera diffusé aux personnes et structures concernées.

Les perspectives de généralisation de la méthode en Languedoc-Roussillon

- le projet est d'élargir la démarche à d'autres habitats d'intérêt communautaire présents dans la région, et plus particulièrement les habitats littoraux.
- La méthode, largement accessible, simple et rapide, a déjà été testée sur d'autres sites (Lido du Travers, Valat de Solan...) et s'est avérée opérationnelle. Elle permet non seulement l'évaluation de l'état actuel, mais aussi son suivi dans le temps. De nouveaux tests seront menés sur certains sites gérés par le CEN L-R et ses partenaires, afin d'évaluer la pertinence pour des suivis de la gestion à moyen terme.



Pour chaque espèce, ou groupe d'espèces affines, un plan d'actions a été établi et validé durant l'hiver 2010/2011. Ce plan comporte 4 grands axes de travail : la collecte de l'information sur les espèces et leur statut en région, les impacts, les moyens de lutte, l'information et l'accompagnement des gestionnaires pour mettre en place des méthodes de lutte.

Le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon

Pour l'année 2010, le réseau s'est fixé trois grands objectifs :

- renforcer l'appropriation du réseau par ses membres, en particulier en ouvrant le secrétariat technique à quelques uns d'entre eux,
- développer les actions d'appui à l'émergence de projets pilotes portés par les membres (appui à la recherche de partenaires techniques et scientifiques,
- accompagner la réflexion stratégique et prospective.

Plusieurs actions ont été inscrites dans cadre en plus de celles développées depuis la création du réseau et qui sont relatives à la circulation de l'information et l'échange d'expériences et la communication.

Rappelons que Sandrine Debain, animatrice du réseau, a quitté son poste fin septembre pour rejoindre l'ATEN. Le remplacement du poste a été organisé en octobre 2010 pour une prise de poste en mars 2011 par Thibaut Rodriguez.

Les actions réalisées en 2010

1. Elargissement du secrétariat technique

Le secrétariat technique a été élargi à trois membres candidats : le Conseil Général du Gard, le Parc National des Cévennes et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise qui ont désigné leur représentant.

Cette instance, s'est réunie deux fois en 2010 (08/04 et 12/07). Elle a eu pour fonction d'examiner les orientations d'actions et le budget.

Rappelons que cet élargissement du secrétariat technique, prévu initialement dans les textes fondateurs du réseau, vise à assurer une appropriation optimale du réseau par ses membres.

2. Veille informative et lettres d'information

Deux lettres d'information sont parues en 2010, sur les thématiques suivantes :

- Mars 2010 : Espèces protégées
- Juillet 2010 : Eco-responsabilité

3. Mutualisation des compétences

Deux ateliers ont été organisés en 2010 :

- «*structuration des guides dans les espaces protégés*» le 3 mars à Octon,
- «*Forum Handi'Nature*», le 6 et 7 mai à Prades.

4. Appui à l'émergence de projets pilotes

Deux ateliers d'échanges d'expérience ont été organisés au premier semestre à l'initiative de membres souhaitant valoriser leurs travaux et initier une réflexion plus globale sur l'accueil du public dans les espaces protégés.

5. Accompagnement d'une réflexion stratégique et prospective

Le lien avec le milieu universitaire et scientifique a été assuré par des contacts réguliers avec des enseignants chercheurs de la région dans des disciplines variées (écologie, géographie, économie, psychologie...).

Le réseau a contribué activement au salon des métiers et des professionnels de l'écologie organisé par le Master II « *Ingénierie écologique et gestion de la biodiversité* » de l'Université de Montpellier 2. Cette année, l'effort a été porté sur l'identification des formations existantes en région. Une analyse du dispositif d'apprentissage et de formation en alternance a été réalisée afin d'identifier les avantages et les freins à l'utilisation de ce dispositif par les membres du réseau.

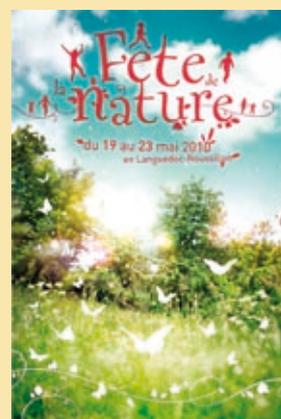
6. Les actions de communication et sensibilisation

Les principales actions développées sont :

- l'alimentation et la mise à jour du site Internet
- l'actualisation et la mise en ligne de l'annuaire des gestionnaires d'espaces naturels en Languedoc-Roussillon,
- l'organisation de la la Fête de la nature (voir ci-dessous),
- l'élaboration d'une plaquette «*Espaces naturels protégés et développement des territoires : sensibilisation des élus locaux*». Le travail a été effectué dans le cadre d'un stage de 6 mois de Karen JOYAUX (SupAgro, Montpellier) prolongé par un CDD de 4 mois, encadré par un groupe de travail. Il a permis de réaliser un recueil d'expériences et de développer un argumentaire mettant en avant les fonctions sociales et économiques des espaces naturels protégés, illustré d'exemples régionaux. La plaquette sera éditée en 2011 et servira de document d'appui à des formations-actions auprès des élus d'espaces naturels protégés.



Edition 2010 en Languedoc-Roussillon : un succès croissant !



En 2010, année internationale de la biodiversité, un effort particulier a été porté pour accroître la médiatisation de cette manifestation et rechercher de nouveaux partenaires.

Des chiffres en progression

- plus de **14.000 participants**
- plus de **77 animations** réparties dans toute la région
- **27 structures membres** participantes
- **Forte couverture média** (60 articles recensés)

Rappelons que pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet du réseau www.enplr.org

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes



En 2010, le CEN L-R a contribué à l'animation au niveau régional du programme d'actions transversales du Pôle dont les principales sont décrites ci-dessous et, il pilote par ailleurs depuis 2009 le programme européen **LIFE+ LAG'Nature**. Ce programme, qui concerne les lagunes du Languedoc-Roussillon, constitue une grande partie de l'activité du Pôle et pourra à terme servir aux lagunes de PACA et de Corse. Il est présenté en page 8.

1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences

- Changement de la version du logiciel de gestion de la base de données bibliographique d'Alexandrie (passage de la version 5.5 à la version 7). Ce changement permettra de mieux valoriser l'outil dans le réseau des partenaires du Pôle lagunes, l'interface web est également plus convivial et plus intuitive pour les internautes.
- Actualisation de l'annuaire des acteurs et des compétences. Il a été enrichi d'une soixantaine d'acteurs nouveaux et rassemble aujourd'hui 721 acteurs et 362 structures.

2. Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires

- Finalisation et mise en ligne du guide «*Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse*». Une plaquette de présentation a été diffusée en même temps par courrier à environ 550 partenaires pour accompagner l'événement. Le Pôle lagunes a initié aussi la réalisation du guide juridique d'Olivier Cizel sous forme de CD ROM grâce à une subvention exceptionnelle de l'AE RM&C. Le CD ROM sera diffusé en 2011.
- Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED), anciennement le Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) :
 - amélioration de la base de données et son interface par le stage de Delphine Cauquil au CEN L-R,
 - organisation de 2 journées de formation les 13 janvier et 22 mars 2010 au Centre du Scamandre afin d'aider les gestionnaires dans la mise en œuvre et l'interprétation du suivi physico-chimique de leur lagune.
 - organisation de deux rencontres régionales (26/07 et 23/09) avec l'objectif de confronter les différents protocoles de suivi et présenter le travail de Delphine Cauquil sur l'interface de saisie en ligne. L'étalonnage et l'inter-calibrage des appareils ont été effectués à cette occasion.
 - organisation d'une journée inter-régionale (02/03) consacrée aux résultats 2009 des suivis physico-chimiques et à la gestion des anciens salins.

3. Site Internet et production de documents de sensibilisation

- Alimentation et mise à jour du site Internet www.pole-lagunes.org, qui a connu une augmentation de +14,5% du nombre de visiteurs différents et de 10,2% le nombre de visites, par rapport à l'an passé.
- Elaboration et diffusion de la «*Lettre des lagunes*» à plus de 800 abonnés. Conception d'un hors série sur le «*4ème Congrès européen sur les lagunes côtières*».



Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour les zones humides avec les 5 autres Pôles-relais zones humides (regroupés aujourd'hui en 3 pôles : Zones humides intérieures, mares et vallées alluviales, Marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord; Tourbières).

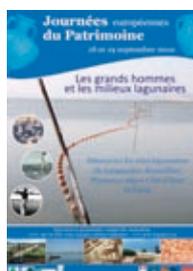
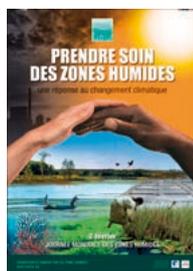
Il vise tout particulièrement les gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Il est mis en place, suivi et évalué par un comité de pilotage avec l'appui d'un comité d'orientation. Il est animé par la Fondation Tour du Valat, en relation étroite avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Les objectifs généraux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, sont les suivants :

- Recueillir et mettre à disposition les connaissances sur les lagunes par le biais de différents outils (site Internet, la Lettre des Lagunes, une base de données bibliographique et annuaire en ligne, organisation de séminaires et réunions de travail entre les acteurs,
- Promouvoir une gestion durable en suscitant et en appuyant les politiques locales favorables, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels, en apportant des conseils et en incitant les gestionnaires à engager concertation et partenariats,
- Collaborer aux mesures de niveau national, en lien avec les autres Pôles relais zones humides et l'Onema.

Pour plus d'informations, consultez le site du Pôle relais lagunes méditerranéennes : www.pole-lagunes.org

4. Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement



- *Journées Mondiales des zones humides 2010* : Elles ont eu pour thème «*Prendre soin des zones humides - une réponse au changement climatique*». Du 30 janvier au 7 février 2010, plus de 60 structures participantes et plus de 80 animations gratuites et ouvertes au public dans les trois régions méditerranéennes : expositions photos, sorties pédagogiques et grand public sur site, conférences, ateliers pédagogiques, portes ouvertes...
- *Journées Européennes du Patrimoine (projet archéologie et lagunes)* : une quinzaine de structures mobilisées qui ont organisé près de 40 animations en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

5. Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable

Les actions développées ont surtout concerné :

- le volet Ecotourisme : «*Vers une démarche globale de tourisme durable sur les espaces naturels lagunaires du littoral du LR, de PACA et de Corse*». Poursuite du travail engagé sur les bonnes pratiques des professionnels du tourisme et des sports de nature, l'émergence de projets pilotes sur les sites hors LIFE,
- la Pêche en participant à plusieurs plans d'action nationaux de conservation d'espèces comme l'Anguille,
- l'élaboration du Vade-mecum des bonnes pratiques lors des travaux réalisés en zone humide.

Animation, sensibilisation, formation, valorisation

Animations sur sites



Fréquence Grenouille

Cette 16ème édition, qui s'est déroulée entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2010 a été marquée par un allongement de la durée d'un mois et le partenariat avec la revue «*Terre sauvage*» qui a consacré un n° spécial à cet événement.

- 15 partenaires locaux participants
- 26 animations organisées en région (sorties nocturnes, conférences, diaporamas, animations scolaires...),
- plus de 360 participants adultes et enfants,
- 5 articles dans la presse régionale.



En plus de l'Opération Fréquence Grenouille, le CEN L-R a mis en place sur les sites en gestion un programme d'animations en direction du grand public et des scolaires.

Ces animations ont concerné les sites de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon, les Salines de Ville-neuve-les-Maguelone, la Plaine de Bessan.



Formations

Le CEN L-R est de plus en plus sollicité pour assurer des sessions de formations pour différents publics et sur des thématiques en lien avec nos compétences et missions.



En 2010, 32,5 journées de formation ont été assurées par les salariés. Elles ont touché 327 personnes appartenant à différents publics :

- Personnels des espaces naturels dans le cadre des formations ATEN,
- Agents de l'Etat (DIREN, DDAF) et des collectivités territoriales (région, départements) dans le cadre de la mise en oeuvre de conventions,
- Etudiants dans le cadre de formations universitaires (Supagro, Université de Montpellier 2, Pôle Sup, Cours Diderot, Lycées professionnels
- Profession agricole (diagnostic biodiversité d'exploitation agricole),
- Acteurs locaux du tourisme du littoral (Salses et Leucate)
- Décideurs (Etang de l'Or et étangs palavasiens)



Chantiers d'automne

13 chantiers ont été programmés cette année mais seuls 8 ont été effectivement réalisés. Les chantiers annulés ou reportés l'ont été en raison des mauvaises conditions climatiques ou à la demande des gestionnaires des sites.

Les chantiers ont mobilisés 74 personnes et ont concernés plusieurs types de travaux (aménagement d'îlots pour la nidification de Larolimicoles, ouverture de milieux, lutte contre les espèces invasives, aménagement hydraulique, plantation et entretien d'arbres...)



Le partenariat avec Cours Diderot et Pôle Sup, établissements privés d'enseignement supérieur de Montpellier formant des BTS «*gestion et protection de la nature*» a été reconduit. Ce partenariat a permis de sensibiliser de nombreux étudiants et de réaliser des travaux importants d'entretien et de restauration de milieux.

Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2010 dans le cadre des opérations "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journée européenne du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Affiche et programme des Journées européennes du patrimoine



La Lettre de liaison du CEN L-R

En 2010, lancement de deux opérations de communication importantes :

- la publication d'une nouvelle lettre d'information **La Lettre de liaison du CEN L-R**, diffusée essentiellement via le net et sous forme papier à la demande. 3 numéros en 2010,
- la refonte du site internet du CEN L-R www.cenlr.org

■ Connaître



Cartographie des habitats naturels du Parc national des Cévennes

Cette étude, entamée en 2009 est une commande du Parc national des Cévennes (PnC). a été réalisée avec l'association Méandre.

Objectif : cartographier, caractériser et hiérarchiser les habitats naturels du PnC afin de proposer et mettre en œuvre des mesures de gestion contractuelles et/ou réglementaires, notamment pour les habitats à forts enjeux

dans le cadre de sa future charte.

Résultats synthétiques : réalisation de la cartographie des habitats naturels de plusieurs secteurs (vallées cévenoles, massifs de l'Aigoual, Mont Lozère, Bougès, extensions de la zone cœur du Parc. La surface en habitats de milieux ouverts cartographiée et caractérisée est de 24 755 ha sur un territoire de prospection de près de 83 000 ha.

Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000 en Lozère

Le CDSL participe à la phase test de cette étude pilote conduite par le CEN L-R (voir détails page 13)

Rappelons que l'objectif de cette étude est d'élaborer une méthode et un dispositif de suivi-évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire. Cette méthode une fois validée sera utilisée pour réaliser un état initial des habitats contractualisés sur les sites Natura 2000 de Lozère.



■ Gérer



Le Plan Loire Grandeur Nature

Le Plan Loire grandeur nature, qui constitue un des plus grands programmes de restauration d'un fleuve, a pour objectif principal d'assurer, sur des sites exemplaires et pilotes, la préservation et la gestion durable des écosystèmes ligériens.

En Lozère, ce plan, dont la troisième phase s'achève en 2013, concerne 9 bassins hydrographiques du haut bassin versant de l'Allier. L'objectif est de maintenir le bon fonctionnement hydrologique et écologique des zones humides de tête de bassin tout en préservant leur richesse et leur diversité. Le CEN L-R en assure la maîtrise d'ouvrage et le CDSL la maîtrise d'oeuvre en partenariat avec l'ONF 48 et l'ALEPE. Les actions réalisées en 2010 concernent :

- l'expertise hydraulique et fonctionnelle avant travaux de restauration sur 3 sites en forêt domaniale,
- la signature d'une convention de gestion avec l'ONF sur 9 sites situés en forêt domaniale et couvrant 60,44 ha,
- l'animation foncière et la réalisation de notices de gestion en vue d'un conventionnement : 5 notices réalisées couvrant 94,3 ha et 4 conventions signées avec des gestionnaires pour 80,5 ha,
- la programmation de travaux de restauration et la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation,
- la communication (articles de presse, élaboration d'une plaquette d'information et de fiches techniques...)

Service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48)

Plusieurs actions ont été menées en 2010 dans le cadre du Service SAGNE 48, animé par le CDSL :

■ Appui et Conseil technique

- Appui à la mise en œuvre du programme sur les Zones humides de l'Aubrac (en partenariat avec le COPAGE)
- réalisation de 12 diagnostics et notices de gestion couvrant 174 ha de zones humides,
- suivi et évaluation des sites du réseau et contacts avec les adhérents (6 visites conseil)
- organisation de suivi de travaux de gestion et de projets de restauration sur 4 sites

■ Animation/ communication/ information :

- organisation d'une formation destinée aux adhérents de SAGNE 48 et aux professionnels : 20 participants
- sorties pour les gestionnaires (Aubrac, 28 personnes dont 20 agriculteurs), sorties grand public (Aubrac, 64 participants), chantier de bénévoles (Lajo, 12 personnes),
- participation à une journée sur les travaux en zones humides organisée par la Direction Départementale des Territoires et la FDSEA,
- présentation du travail mené sur les zones humides à la Commission organique du Conseil Général (21 personnes dont 17 élus présents)
- organisation d'une conférence dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (54 personnes)
- rédaction du 4^e numéro du « Trèfle d'eau », lettre de liaison du service SAGNE 48
- coordination, comité de suivi, réunions inter-agences

| | 2008 | 2009 | 2010 |
|---------------------|------|------|------|
| Nombre d'adhérents | 6 | 13 | 25 |
| Nombre de sites | 10 | 14 | 19 |
| Surfaces sites (ha) | 348 | 456 | 871 |

Bilan du réseau SAGNE 48 au 31/12/2010

■ Sensibiliser et valoriser

- diffusion de la *Lettre de liaison du CDSL* (1 numéro), articles de presse, mise à jour du site internet,
- interventions/formation pour les scolaires et étudiants (LEGTA de la Lozère, SupAgro Florac, Lycée agricole, Université d'Orsay) ; 1 animation grand public et 1 chantier de bénévoles (hors activités de SAGNE 48)
- participation à la préparation de la rencontre Elus/ALEPE/CDSL sur l'état de l'environnement en Lozère en vue de mettre en place une véritable politique environnementale,
- participation à plusieurs événements et réunions en lien avec nos missions : réunions SAGE, séminaires, commissions (Nature Paysages et Sites, Agriculture-Forêt du PnC), groupes de travail (experts zones humides du programme Rhoméo...)

■ Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 26 juin 2010)

| Collège | Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit) |
|----------------------------|--|
| Membres individuels | Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Arnaud MARTIN, François ROMANE, Chrisitne SORLI, Nicolas VALETTE |
| Membres associatifs | ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Christine ROQUES), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), LPO Aude (Thierry RUTKOWSKI), OPIE (Jean-Pierre LUMARET), SFO Languedoc (Michel NICOLE), SPN Gard (Jean Francis GOSELIN) |
| Membres de droit | Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CDSL (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Suzanne DELIEUX), Département de l'Hérault (Jean-Luc FALIP, Monique PETARD), Département des Pyrénées-Orientales (Hermeline MALHERBE-LAURENT, Jean-Louis ALVAREZ), Président du Conseil scientifique (Gérard DUVALLET) |

| Composition du bureau | |
|---------------------------|-----------------|
| <i>Président</i> | Jacques LEPART |
| <i>Vice-Président</i> | Gilles BOUSQUET |
| <i>Secrétaire Général</i> | Daniel CREPIN |
| <i>Secrétaire Adjoint</i> | L-D AUCLAIR |
| <i>Trésorier</i> | Arnaud MARTIN |

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois (16/01, 29/05, 11/09, 18/12) au cours de l'année 2010.

Les principales délibérations ont concerné :

- le renouvellement du bureau, les comptes annuels et la préparation de l'assemblée générale 2010
- le budget prévisionnel et les programmes 2010
- l'agrément des CEN
- la création d'un fonds de dotation
- le congrès des CEN 2010 organisé du 3 au 7 novembre au Corum de Montpellier

Rappelons que, selon les nouveaux statuts, les collectivités territoriales qui le souhaitent peuvent adhérer au CEN L-R.

L'Assemblée Générale ordinaire de l'exercice 2010 a été fixée au 28 mai 2011.

■ Session 2010 du Conseil scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni le 11 mars 2010 et a donné son avis sur deux points :

- le programme RHOMEO : Observatoire de l'état des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée
- les indicateurs de l'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux de Lozère

Il a par ailleurs débattu du Grenelle de l'Environnement et des perspectives de sa mise en oeuvre en région pour la biodiversité et pour le CEN L-R.

Organigramme du CEN L-R

| |
|--|
| Président : Jacques LEPART |
| Directrice : Claudie HOUSSARD |
| Assistante de direction : Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) |
| Secrétariat vie associative : Marine COURONNE (04 67 29 90 64) |

Comptabilité (externalisée) :
Cabinet REVI Conseil, Montpellier

Commissariat aux comptes :
Cabinet SGADG, Perpignan

| Missions thématiques et territoriales | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|
| Habitats naturels et flore | Faune | Gestion de sites | Agri-environnement | | |
| Responsables de projets Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98) Jérémie BARRET (04 67 02 21 29) Chargé de projets Benjamin SIROT (04 67 02 21 29) Chargé de gestion écologique Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) Basile MARTIN | Responsable de projets Xavier RUFRAY (04 67 27 82 24) Chargé de projets Thomas GENDRE (04 67 29 90 64) Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli Olivier SCHER (04 67 29 90 65) Chargé de gestion écologique Rémi JULLIAN (04 67 58 43 34) | RNR Gorges du Gardon Stéphanie GARNERO Conservatrice (04 67 29 90 66) Maxime GAYMARD Technicien de gestion Salines de Villeneuve Xavier RUFRAY Responsable de projet (04 67 27 82 24) Ludovic FOULC Technicien de gestion du littoral Ile des Brotteaux Mohand ACHERAR Chargé de projets (04 67 29 90 64) | Responsable de projet Jérémie BARRET (04 67 02 21 29) Chargé de gestion écologique Lionel PIRSOU (04 67 22 99 71) | | |
| Missions d'appui | | | Animation de réseaux | | |
| Système d'information | Accompagnement Natura 2000 | Gestion de milieux | Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés | Pôle relais Lagunes méditerranéennes | |
| Responsable de projet Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65) Chargé de projets Communication & publications Mohand ACHERAR Chargé de gestion Yoann PERROT | Chargée de gestion Nathalie HIESSLER (04 67 29 90 65) | Techniciens de gestion Alexis RONDEAU Marine COURONNE (04 67 29 90 64) | Responsable de projets Thibaut RODRIGUEZ (04 67 02 21 30) Chargée de la communication Marine FERRAGUT | Responsable de projet Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) Programme LIFE+ LAG'Nature Coordinatrice : Magali BOYCE (04 67 58 43 34) Responsable administratif, financier et communication : Franck LECOQ | |

■ Compte de résultat

Le rapport financier est constitué par la présentation du compte de résultat de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 et du bilan arrêté à la date du 31 décembre 2010. Le compte et le bilan ont été établis par notre cabinet d'expertise comptable. Ils ont été soumis au contrôle statutaire du Commissaire aux comptes.

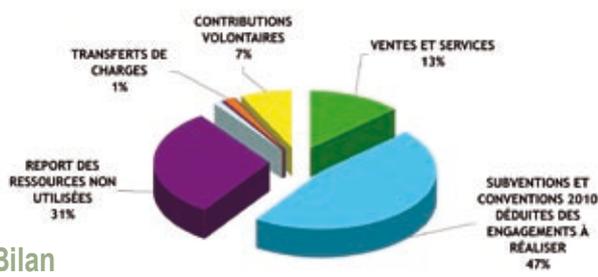
Au 31 décembre 2010, le total des produits s'est élevé à 1 876 619,48 € et celui des charges à 1 872 202,40 € hors contributions volontaires. L'évolution des produits et des charges a dégagé un résultat excédentaire de 4 417,08 €, qui sera affecté lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

En 2010, l'impôt sur les bénéfices pour la part d'activité fiscalisée s'élève à 3 535 €.

■ Les Produits

Ils se composent des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

- **Les produits d'exploitation** s'élèvent à 1 875 590,85 €. Ils progressent de 17 % par rapport à 2009 et représentent la quasi totalité des produits. Ils proviennent entre autre de nos ventes (261 995 €), des diverses subventions et conventions de nos partenaires financiers (1 557 956 €).
- **Les produits financiers** de 461,03 € proviennent de nos comptes d'épargne.



■ Le Bilan

Le bilan se compose du passif qui recense nos ressources ainsi que leur origine et de l'actif qui décrit l'emploi de ces ressources (biens, créances et disponibilités). Le bilan s'équilibre à 2 767 389,27 € après amortissement du matériel, des logiciels, du mobilier et provisionnement sur les créances.

A l'actif, les immobilisations (nos biens) s'élèvent à 297 701,16 €.

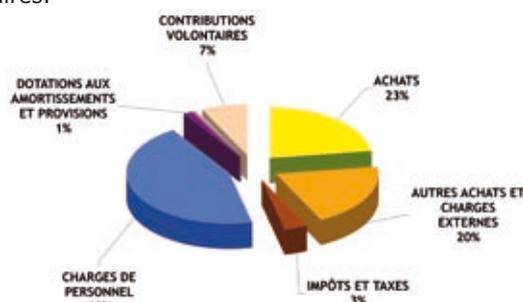
Nos créances et stocks s'élèvent à 2 056 579,71 € et nos disponibilités à 4 856,76 €.

Le passif est constitué de notre fonds propres (402 402,08 €) constitués du fonds associatif (119 930 €), des subventions d'investissements (278 054 €) et du résultat 2010 (4 417,08 €) ; des fonds dédiés (1 305 328 €), des produits constatés d'avances (69 662 €) et de nos dettes qui s'élèvent à 878 082 €.

■ Les Charges

Les dépenses sont constituées par les charges d'exploitations, les charges financières et les charges exceptionnelles.

- **Les charges d'exploitation** : 1 868 284,64 €. Elles constituent la quasi totalité de nos dépenses et ont progressé de 18 % par rapport à 2009. Cette augmentation est principalement due aux charges de personnel (+12%) et aux achats et charges liés au congrès des CEN.
- **Les charges financières** : 382,76 € sont dues aux services bancaires.



mouvement de personnels, formation, stagiaires

■ L'équipe salariée

En 2010, 32 personnes ont composé l'équipe du CEN L-R pour 24 ETP. Au 31/12/10, le CEN L-R comptait 22 salariés dont 18 en CDI.

Sandrine Debain, animatrice du réseau des espaces protégés, a quitté son poste fin septembre pour rejoindre l'ATEN. Elle a été remplacée en mars 2011 par Thibaut Rodriguez.

Olivier Scher a été recruté en remplacement de Marc Lecacheur pour assurer la coordination du PNA Aigle de Bonelli.

Recrutement de Marine Couronne (technicienne de gestion et vie associative), Ludovic Foulc (garde du littoral aux Salines de Villeneuve) et Maxime Gaymard (technicien à la RNR Gorges du Gardon)

Recrutement en CDD de Maria Ribeiro et Jonathan Lhoir, Julie Chaurand, Elodie François, Valérie Ronzetti, Karen Joyaux, Raphaële Meignen dans le cadre de convention avec nos partenaires ou pour renforcer temporairement l'équipe.

■ Formation 2010

Le plan de formation élaboré début 2010 a permis à l'équipe salariée de suivre plus de 90 jours de formation. Le Droit Individuel de Formation a été mobilisé quant à lui pour environ 100 heures.

■ L'accueil de stagiaires en 2010

En 2010, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage de longue durée représentant 3,81 équivalents temps plein :

- Rémi Jullian dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature sur les espèces invasives de la faune en L-R,
- Damien Frazzoni sur le système d'informations du CEN L-R,
- Delphine Cauquil, Sandrine Hurtado, Cécile Bigillon au Pôle Lagunes,
- Yoann Mansier sur la mare de Saint Gély-du-Fesc et le programme Cistude,
- Severine Bonnet sur le programme Rhomeo,
- Karen Joyaux au réseau des espaces protégés,
- Valentin Guihéneuf en Agri-environnement,
- Aline Blancher, Harold Cros, Fanny Rey, Yoann Mansier, Ulrich Trimouille aux Salines de Villeneuve.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

Communautés d'agglomération, de communes : Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Thau agglo.

Communes : Bessan, Cubières-sur-Cinoble, Lespignan, Mornas, Peyrestortes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon, Rivage Salses-Leucate.

Chambres consulaires :

Chambres d'Agriculture : Gard, Hérault, Lozère.

Etablissements publics :

ATEN, Agence des Aires Marines Protégées, CBNMED, CEMAGREF, CNRS/CEFE, Conservatoire du Littoral, Institut Coopératif du Vin, INRA, IRD, Parcs Nationaux de France, Parc National des Cévennes, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, ONCFS, ONEMA, ONF, Sup Agro Montpellier et Florac, Université Montpellier 2, Université de Perpignan.

Fondations :

Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation PETZL, Fondation TOTAL, Fondation Véolia

Associations :

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, Association spéléologique Nîmoise, Aude nature, Fédération Aude Claire, CDSL, CEEP, CEPEC, CO Gard, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE des pays narbonnais, Demain la terre, Ecologistes de l'Euzière, ERDF, Fédération départementale des chasseurs (Hérault et Aude), Fédération régionale des chasseurs L-R, Gard Nature, GCLR, GOR, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, Océanides, ONEM, OPIE, La Salsepareille, Regard du vivant, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

Biotope, Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Caves coopératives (Côtes de Thongue, Laudin-Chusclan, Mont Tauch, Sieur d'Arques, EVOC carcassonnais), Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot Montpellier, Crédit Coopératif, Dialter, Ethicalia, Groupe ACCORD, SAFER Languedoc-Roussillon, Pôle Sup Montpellier,

Crédits photos : CEN L-R CDSL

Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)

Carré Montmorency

474, allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier

Tél. 04 67 02 21 28

cenlr@cenlr.org

www.cenlr.org



Antenne Lozère

Conservatoire Départemental des
Sites Lozériens (CDSL)

5 bis Impasse Félix Remise

48000 Mende

Tél. 04 66 49 28 78

cdsl@wanadoo.fr

www.conservatoire-sites-lozere.org